

Prof-en-ligne et prof-en-personne

BOULLIER, D. (2015) "Prof-en-ligne et prof-en-personne", Revue Projets, n° 347, Aout 2015, pp.80-87.

Les plates-formes des MOOC (Massive Online Open Courses) nous annoncent qu'elles pourront supporter des milliers d'utilisateurs consultant simultanément les mêmes ressources vidéo. « Ceci est une révolution », nous dit-on, selon l'expression consacrée des gourous de la technologie et popularisée par leur prophète à tous, Steve Jobs. Cela rappelle pourtant étonnamment ce bon vieux « broadcast » de la télévision, la diffusion de masse, alors qu'on pensait l'internet capable de cibler et de personnaliser davantage. Cherchez l'erreur ! Les plates-formes américaines Coursera et Udacity puis EdX ont lancé le mouvement de cette diffusion de masse : les 160 000 inscrits du cours de S. Thrun en 2011 ont impressionné et même paniqué les universités. La structure d'un MOOC standard repose sur des séquences pédagogiques organisées comme des cours et basées sur des vidéos courtes (avec souvent l'enseignant face caméra ou en voix off), sur des ressources complémentaires en textes ou en vidéos (dans la plate-forme même ou consultables par des liens), sur des quizz pour vérifier les connaissances, et sur un forum. La plate-forme gère avant tout la diffusion, les enseignants et leurs institutions devant produire à leurs frais les contenus et leur mise en forme médiatique. On le voit, la formule n'a rien d'innovante mais se caractérise surtout par une capacité (technique et marketing) d'attraction de tous les publics, ce qu'on appelle sur le web, « l'effet plate-forme ». Or, les observations recueillies (notamment par Penn University) montrent que ce public « massif » ne le reste pas bien longtemps, car seulement 4% des inscrits suivent le cours jusqu'à la fin. Certes, les enseignants y gagnent en visibilité, en renommée, et ...en narcissisme aussi car 10 000 spectateurs de vidéo, même inconnus, sont autrement gratifiants que deux cent étudiants somnolant dans un amphi. Les plates-formes jouent de cette course à la réputation qui balise désormais l'horizon des institutions mais aussi des carrières des enseignants-chercheurs à travers leurs classements basés sur leurs publications dans des revues référencées. Le diktat des rankings centrés sur la recherche rendait jusqu'ici improductif l'investissement éventuel dans la pédagogie (en France principalement). Grâce aux MOOC, les profs peuvent désormais être rétribués en audience, et dans notre économie d'opinion, cela n'a pas de prix, au sens strict, c'est-à-dire que cela peut faire l'objet de toutes les spéculations comme pour toute l'économie immatérielle, finance en tête. Voilà en effet ce qu'inventent au moins les MOOC : ce « prof-en-ligne » mesuré à son audience en nombre d'inscrits, ce qu'on appellera « l'effet Thrun » sur la pédagogie universitaire. Les plates-formes sont elles-mêmes des dispositifs de captation de l'attention qui vivent sur l'audience. Mais dans leur cas, en raison de leur jeunesse, elles n'ont d'autres ressources que de mobiliser le capital de réputation des grandes universités, qui sont devenues elles aussi des marques, ainsi que des grands enseignants quand ils le veulent bien. Et dans cette opération comme dans tout le web, les plates-formes visent à siphonner ces réputations à leur profit pour établir dans le public l'idée que tous les contenus « importants-parce-que-réputés » sont sur EdX ou sur Coursera, et par conséquent que toutes les autres plates-formes sont de faibles ersatz. Amazon l'a fait avec les éditeurs et les auteurs, Apple l'a fait avec les majors et les musiciens, Facebook et Google le font avec... notre propre vie quotidienne bien ordinaire pourtant mais qui se met désormais en scène et s'évalue aux likes et aux amis !!

Prolongeons donc cette figure encore émergente du « prof-en-ligne ». Ses qualités de chercheur peuvent certes être remarquables, elles ne se traduisent cependant pas aussi aisément à l'écran. Les médias ont déjà constitué leur vivier d'académiques réputés qui savent, eux, transmettre sans ennuyer, être précis sans faire des « tunnels », etc. Le formatage médiatique que dénonçait déjà Bourdieu a de plus en plus divergé avec les formats classiques d'exposition convenus dans l'enseignement universitaire. Les formats courts sont désormais la règle dans un contexte de prolifération de l'offre et de difficultés à capter durablement l'attention. Si Bourdieu avait raison de critiquer la dictature d'un seul format, il avait cependant tort de prétendre que le seul légitime était celui du monologue de deux heures devant un auditoire silencieux. Désormais, le « prof-en-ligne » doit donc se transformer en homme-tronc du journal télévisé (on l'enregistre en studio avec un prompteur pour ne pas dévier d'un propos compacté impérativement en moins de 7 minutes, sans digressions autorisées). Cependant, l'ensemble de son offre doit ménager des niveaux d'énonciation différents : il doit raconter une histoire, entraîner son public à travers tous les supports, leur garantir le sérieux du propos par quelques lectures ou citations savantes mais aussi savoir offrir des anecdotes et un second degré qui créent la connivence pour contrer l'asymétrie toujours reproduite entre enseignant et apprenant. Le « prof-en-ligne » doit donc jouer beaucoup sur la séduction (qu'on appelle désormais communication). Le spectateur de vidéos en série sur You Tube, comme la plupart des internautes, sait détecter rapidement celui qui séduit, passionne, retient l'attention et à l'opposé celui qui ennue, assomme et fait fuir. Dès lors, pourquoi une plate-forme vraiment soucieuse de son audience ne confierait-elle pas la présentation d'un cours à de séduisantes personnes, bien formatées dans les moules médiatiques qui ont colonisé tout l'espace d'information, et maintenant de formation, pour en faire de « l'edutainment » ? A vrai dire, nous n'en sommes pas encore là, notamment parce que les enseignants n'apprécieraient guère de se voir dépossédés de leur rôle. Rappelons cependant que les chercheurs novices voient déjà leurs travaux récupérés et publiés par quelques locomotives (académiques ou non) qui assurent un tirage suffisant pour les éditeurs. La fonction de présentateur du « prof-en-ligne » n'est donc plus incontournable même si pour l'instant, elle permet d'assurer la légitimité académique d'un contenu en y apposant son nom.

Cependant, toutes les autres fonctions de l'enseignant sont, elles aussi, distribuées désormais, reproduisant ainsi une division du travail très industrielle. Les supports de cours sont produits par des designers, par des ingénieurs pédagogiques, des cadreurs, des monteurs, etc. alors que l'enseignant-artisan produisait tout, tard le soir, sur son ordinateur personnel avec les logiciels du bord... quand il en utilisait ! Les ressources documentaires sont collectées par des spécialistes et sélectionnées en fonction de critères de droits, de qualité technique tout autant que de pertinence scientifique ou de vertu pédagogique. Les relations avec la masse des étudiants sont prises en charge par des tuteurs même si le « prof-en-ligne » se doit de faire quelques apparitions pour montrer qu'il est toujours aux commandes et pour valider les interventions de son équipe sur les forums. Admettons-le, la figure du « prof-en-ligne » doit désormais être pensée comme un collectif, souvent invisible, parfois bien coordonné, comme toute équipe de production télé, pourrait-on dire. Il reste encore nécessaire d'assurer la légitimité académique grâce à un enseignant qui joue le rôle de scénariste sans doute, plutôt que de metteur en scène ou d'acteur présent à l'écran. Comme on le voit, toutes les formes d'expérimentation sont possibles et nous sommes seulement au début de cette industrialisation et du passage dans le monde de la production médiatique, loin de l'artisanat valorisé dans la tradition. L'évaluation est le domaine où le rôle du « prof-en-ligne » diminue le plus rapidement. Ainsi, les quizz permettent une automatisation de la fonction lorsqu'il s'agit de savoirs particulièrement bien balisés.

Mais pour des productions plus complexes, les « évaluations par les pairs » se multiplient et contribuent à ce crowdsourcing qui met au travail tous les internautes gratuitement. Les comparaisons faites en test ne montrent d'ailleurs pas d'écarts significatifs quant à la qualité des évaluations pour l'instant. Il est vrai que, dans la plupart des universités, la réflexion reste si faible sur ce qui doit être évalué et quelle est la place de ce moment dans l'apprentissage, qu'on peut sans souci confier cette tâche à quelque algorithme un peu raffiné. Le « prof-en-ligne » se voit ainsi déposséder de son pouvoir d'évaluation, et il ne pourra qu'en devenir plus sympathique, dans ce monde où il convient d'être si bienveillant.

N'oublions pas qu'il ne s'agit pour l'instant que d'évaluer des cours en ligne, un par un et sans relation avec d'autres. Certaines universités commencent à proposer des cursus entiers et cela pourrait changer la donne. Du point de vue du modèle économique et des plates-formes, les certificats délivrés un par un pour des cours en ligne sont nettement plus intéressants et surtout constituent une véritable machine de guerre contre les diplômés. Les entreprises ne cessent de se plaindre de ces diplômés trop formés et peu opérationnels alors que dans la logique court-termiste que la finance leur impose, « il suffirait » de fournir les formations ad hoc selon l'état (du moment) des compétences et des techniques dans un métier ou dans un secteur donné. Or, former à un certificat avec des objectifs de compétence précis et immédiats est effectivement nettement plus aisé que de former des étudiants pour devenir capable de se former eux-mêmes à long terme, pour leur évolution de carrière mais aussi pour leur statut de citoyen qui veut s'orienter dans ce monde et enfin pour leur épanouissement personnel qui devient une condition du vivre ensemble. Le découpage en certificats met la pression sur les universités pour les obliger à rendre plus immédiatement rentables leurs formations et pour enclencher une démarche d'industrialisation. Et les étudiants ne s'y trompent pas qui se précipitent pour suivre le cours de Harvard ou de Stanford qui permet d'ajouter une ligne prestigieuse sur son CV. CV qui sera de toutes façons lui aussi traité de façon automatique par les cabinets de recrutement, ce qui oblige à faire valoir des réputations (les marques des universités) plutôt que des compétences. Dans ce mouvement, le « prof-en-ligne » n'est plus en charge de grand-chose car il n'accompagne plus un étudiant pour une formation globale dans la durée mais il se contente de donner son aval (et sa réputation) à des modes d'évaluation industrialisés qui produisent des effets d'opinion sur les recruteurs.

La figure du « prof-en-ligne » tend ainsi à se vider de sa substance au profit d'opérations pilotées par des équipes ou des algorithmes pour produire des effets de savoir et surtout d'opinion plutôt que de la formation. Dans ce sombre tableau, que d'aucuns trouveront caricatural mais pourtant bâti seulement sur la prolongation des lignes de fuite actuellement observables, peut-on encore sauver la figure du « prof-en-personne » ? Quelle est-elle, cette figure ? Elle n'est en rien une figure nostalgique des grands mandarins impressionnants par leur rhétorique implacable et qu'il ne venait à l'idée de personne de contester. Ces figures de l'autorité souvent abusive devraient avoir vécu, mais elles perdurent et ne font que précipiter la fuite vers d'autres modes d'enseignement. De même, la figure du « prof-en-personne » n'est pas celle de l'artisan médiocre qui devait faire admettre à ses étudiants la mauvaise qualité de ses supports, l'ennui mortel de cours monologués, l'arbitraire total de notations imprécises et rendues hors délais, etc. Mais elle n'est pas non plus celle du prof sympa qui ne prépare rien et qui est avant tout soucieux de se faire aimer de ce petit cercle par des improvisations brillantes ou des débats sans queue ni tête. Oui, le numérique en ligne oblige à redéfinir le métier de prof et c'est une chance ! Le numérique a cette vertu particulière de contraindre à expliciter toutes nos activités et tous nos critères de décision, car c'est la condition

pour que toutes ces données soient calculables. Or, les enseignants, si isolés dans leurs classes, peinent à expliciter les choix pédagogiques qu'ils font et encore plus à se laisser évaluer. En mettant sur la place publique, en publiant donc, les façons de faire de nombreux enseignants, les MOOC rendent possible une forme de benchmarking salubre, de comparaison qui relance le débat si on le réduit pas à quelques indicateurs sommaires pour produire du ranking. Toutes les qualités attendues d'un enseignement peuvent ainsi être explicitées, dépliées et donc débattues, alors que la vocation de l'artisan solitaire servait parfois d'alibi à la survie de services de qualité déplorable. L'enseignant en personne n'est donc pas cet artisan indiscutable qui travaille dans une boîte noire.

Si j'emploie le terme de personne ici, c'est paradoxalement pour mettre en valeur le masque (persona) institutionnel qui doit le gouverner et qui de ce fait l'oblige à adopter une vision pour l'étudiant, à assumer un rôle de guide (éducateur) tout autant que d'enseignant, d'instituteur aussi c'est-à-dire de celui qui donne à chacun sa place et l'engage à la forger pour lui-même. Lorsque j'avais créé avec Jean-Paul Barthes, le premier diplôme universitaire à distance Dicit (ingénierie de la documentation technique, 15 cours) en 1997 à l'Université de Technologie de Compiègne, j'avais insisté pour que nous rédigeons une charte institutionnelle tout autant qu'une charte pédagogique, une charte graphique et une charte sémantique (de structuration des contenus). Chaque enseignant devait ainsi connaître ses étudiants en présentiel avant de pouvoir interagir avec eux à distance, ce qui d'évidence empêchait toute échelle de masse et qui changeait tout dans la relation avec les étudiants. Et le collectif, étudiants mais aussi enseignants et tuteurs, assurait un soutien individuel à la progression de chacun avec des obligations de réponses rapides et un suivi des risques de décrochage grâce aux traces d'activité en ligne¹. L'important est alors de mobiliser un collectif d'enseignants qui se sentent responsables de la progression de chaque étudiant, qui s'y engagent en personne, qui ne se contentent pas de délivrer leur contenu et qui partagent une vision globale de toute la progression. Ce sont des pratiques que l'on trouve au cas par cas depuis longtemps en présentiel dans les universités lorsqu'elles n'ont pas dû baisser les bras devant la massification déjà présente dans les amphithéâtres avant de l'être en ligne. Or, dans les deux situations, cet effet de masse n'a jamais rien donné de bon pour l'apprentissage et moins encore pour l'éducation.

Si l'on veut que l'âme du « prof-en-personne » continue de survivre dans les habits du « prof-en-ligne », il faudra en premier lieu stopper cette course à l'audience et valoriser les formations, parmi les MOOC notamment, qui sont capables de conduire une plus grande partie de leurs inscrits jusqu'au bout. Le bilan actuel des MOOC est toujours présenté en nombre d'inscrits et non en nombre de certifiés ou d'étudiants qui sont allés au bout. Il est aisé de comprendre que la posture d'apprentissage isolé devant son ordinateur, sans autre contrainte qu'un éventuel surmoi fort bien développé, et sans incitation particulière à l'activité, ne peut que favoriser ceux qui ont déjà incorporé un modèle de discipline scolaire. La capacité des MOOC à attirer des « drop-outs », tous ceux qui ont abandonné l'université, est donc quasi nulle comme le montrent les données des études de Penn University ou encore les niveaux d'entrée des étudiants sur la plate-forme FUN en France où

1

plus de 50% des inscrits ont un niveau égal ou supérieur à Bac + 5. Il est probable alors que pour assurer un accompagnement et une animation pédagogique adaptée à ces publics non familiers de l'université, l'accès devra être limité et c'est ce que des plates-formes comme Udacity ont compris en évoluant vers des SPOC (Small Private Online Courses), qui ont l'avantage d'être directement vendus à des entreprises et non plus offerts gratuitement mais qui permettent ainsi de connaître beaucoup mieux leurs publics. Car sur ces plates-formes, la relation d'un prof en ligne avec des milliers d'étudiants se trouve résumée à une animation et à une caution scientifique qui ne constituent qu'une infime partie de la relation pédagogique. Nous avons défini quatre rôles du « prof-en-personne » dans notre bilan du diplôme en ligne déjà évoqué² : enseignant (dimensions cognitives et verbales, les savoirs), moniteur (dimension technique du savoir-faire), instituteur (dimension sociale du savoir-être) et éducateur (dimension morale du savoir-vouloir). Or, le « prof-en-ligne » qui s'adresse à une foule peut certes effleurer la fonction de transmission que l'on attribue à l'enseignant mais aucune des autres dimensions. Lorsqu'il se démultiplie en tuteurs, il peut cependant devenir moniteur mais cela suppose un investissement coûteux qui fait d'ailleurs la valeur des quelques MOOC qui le proposent. Lorsqu'un coach ou un animateur de communauté est mis en place, la dimension de l'instituteur peut être simulée mais à la condition de limiter le nombre de membres concernés. Enfin, toutes les stratégies d'évaluation et de suivi qui permettraient d'accéder à cette dimension de l'éducateur sont actuellement orientées vers une automatisation extrême car on n'en perçoit que la dimension classement (ranking) alors que tout l'enjeu d'accompagnement ne peut être traité qu'à un niveau personnel par un « prof-en-personne ». Persister à vouloir être moniteur, instituteur et éducateur, voilà un projet qui permet de faire vivre le « prof-en-personne » et qui peut aussi servir de cahier des charges pour équiper ces fonctions en ligne. Mais vouloir réduire l'enseignant aux fonctions très réduites des plates-formes de MOOC actuelles, c'est à coup sûr organiser la disqualification du métier, certes adapté à un environnement médiatique nouveau mais échouant dans ses tâches essentielles. Cependant, la partie n'est pas terminée et ce sont bien des scénarios et des politiques différentes qui sont désormais possibles pour éviter cette fatalité du suivi des formats proposés par les grandes plates-formes. Ces exigences sont plus aisément perçues dans l'enseignement secondaire où le prof ne peut éviter de jouer des rôles d'instituteur, d'éducateur et de moniteur. Notons d'ailleurs que l'offre de MOOC n'est pas destinée à ces publics du secondaire, même si quelques plates-formes offrent des formes de manuels en ligne.

La responsabilité des enseignants-éducateurs n'est pas d'assurer la promotion de leur marque institutionnelle ou personnelle en faisant de l'audience très provisoire, mais bien d'assurer la bonne combinaison entre formation en ligne et en présentiel pour donner les meilleures chances à leurs étudiants. Leur engagement de « prof-en-personne » doit alors redessiner totalement la figure du « prof-en-ligne ». Il n'existe aucune fatalité technique (« c'est la faute au numérique ») ni économique qui justifierait d'abandonner toute prétention à gouverner cette économie d'opinion (Orléan) qui gagne désormais l'enseignement supérieur.

Dominique Boullier

² BOULLIER, Dominique, " Les choix techniques sont des choix pédagogiques : les dimensions multiples d'une expérience de formation à distance ", **Sciences et Techniques Educatives**, vol. 8, n° 3-4 /2001, pp. 275-299.

